

A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **optionnel**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences juridiques**

Organisé par: **Faculté de droit Saint-Louis (Droit-SaintLouis)**

DROB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le droit est l'ensemble des règles juridiques qui organisent la vie en société. Les études de droit visent ainsi à former celles et ceux qui seront en mesure de répondre aux enjeux juridiques actuels et de demain. Mondialisation, développement durable, économie numérique, transition énergétique... les juristes sont en prise directe avec les enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels, de nos sociétés contemporaines. C'est pourquoi ce programme de bachelier en droit poursuit un double objectif :

-

- [Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#)
- [Bachelier en histoire \[Bachelier supplémentaire en histoire pour porteur d'un titre de bachelier en droit\]](#)
- [Bachelier en sciences politiques, orientation générale \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#)
- [Bachelier en sciences économiques et de gestion \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : droit-slb@uclouvain.be.

DROB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son bachelier, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

I. Acquérir une culture générale et des savoirs interdisciplinaires

- **Développement d'une solide culture en sciences humaines et sociales non-juridiques, propre à décoder, dans une perspective résolument interdisciplinaire, les phénomènes juridiques.**

Exemples : Philosophie, Critique des sources de l'information et séminaires de sciences humaines, Sociologie, Psychologie, Histoire des institutions et du droit I et II, Philosophie morale, Économie, ainsi que l'ensemble des unités d'enseignement optionnelles.

II. Acquérir des savoirs spécifiquement juridiques

- **Maîtrise des concepts, règles et principes de la plupart des branches du droit belge et du droit européen, et familiarisation avec quelques notions-clefs des branches du droit dont l'étude est réservée au Master en droit, à l'instar du droit international privé, du droit international public et du droit fiscal.**

Exemples : Fondements romains et éléments d'Histoire du droit privé, Droit constitutionnel I, II et III, Droit des biens, Droit pénal, Procédure pénale, Fondements institutionnels du droit européen, Droit des obligations, Droit des contrats et de la responsabilité civile, Droit du travail, Droit administratif, Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux, Droit de l'entreprise, Droit judiciaire ; les unités d'enseignement optionnelles à composante juridique, le Stage d'observation de la pratique juridique; les Travaux pratiques sans casus.

- **Maîtrise des règles secondaires qui articulent les différentes sources formelles du droit, et capacité à appréhender le Droit comme un système.**

Exemples : Sources et principe du droit, Droit constitutionnel I et II, Introduction critique à la pensée juridique contemporaine.

- **Capacité à poser un regard critique sur le droit à l'aide des ressources de la théorie du droit et de la philosophie du droit, et prise de conscience du caractère relatif et évolutif des solutions juridiques et des controverses que celles-ci peuvent générer.**

Exemples : Droit naturel, Introduction critique à la pensée juridique contemporaine, Séminaire de théorie du droit, Exercices pratiques de droit (travaux pratiques avec casus), Law Clinic, Moot Courts.

III. Acquérir les méthodes et outils de la démarche scientifique

- **Maîtrise des méthodes et des outils de la recherche documentaire en droit (législation, jurisprudence, doctrine), en vue d'en exploiter les résultats, notamment dans des travaux personnels.**

Exemples : Séminaire de méthodologie juridique, Critique des sources de l'information et séminaires de sciences humaines, Séminaire de théorie du droit.

- **Capacité à mener de façon autonome une recherche de dimension scientifique, dans le respect de la déontologie scientifique.**

Exemples : l'ensemble des travaux rédactionnels menés dans : les Séminaires de sciences humaines, le Séminaire de méthodologie juridique, le Séminaire de théorie du droit, les Exercices pratiques de droit (travaux pratiques avec casus).

IV. Acquérir des capacités d'analyse, de réflexion et d'argumentation à partir de situations concrètes

- **Capacités à analyser une situation** (individuelle ou collective) en mobilisant les savoirs juridiques et/ou non-juridiques assimilés par ailleurs, à identifier les pistes de résolution envisageables, à évaluer leur pertinence et à faire le choix de celle qui apparaît la plus adéquate ;
- **Développer son sens critique ;**
- **Capacité à construire un raisonnement argumenté ;**
- **Initiation à l'élaboration d'une pensée autonome, cohérente et pertinente** dans le contexte juridique dans lequel elle s'inscrit,

- **perfectionné sa maîtrise de la langue française** tant orale qu'écrite ;
- **développé son sens de l'autonomie dans la réalisation de tâches variées** (capacité d'organisation, planification du travail, respect des échéances, etc.) ;
- **affiné une éthique personnelle**, dans la réalisation de son cursus et dans ses contacts avec autrui (positionnement personnel cohérent avec des propres valeurs, sens de l'intérêt général, respect d'autrui, etc.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en droit est un programme de 1er cycle de 180 crédits, répartis en 3 blocs annuels de 60 crédits (bloc 1, bloc 2, bloc 3).

Activités d'enseignement communes

Ce programme comporte :

- des activités d'enseignements de nature juridique, visant à étudier les différentes branches du droit.
Exemples : Fondements romains et éléments d'Histoire du droit privé, Sources et principes du droit, Droit constitutionnel I et II, Droit des biens, Droit pénal, Procédure pénale, Fondements institutionnels du droit européen, Droit des obligations, Droit des contrats et de la responsabilité civile, Droit du travail, Droit administratif, Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux, Droit de l'entreprise, Droit judiciaire, etc.
- des activités d'enseignement en sciences humaines, qui contribuent à une réflexion critique sur les enjeux des phénomènes juridiques.
Exemples : Philosophie, Critique des sources de l'information et séminaires de sciences humaines, Sociologie, Psychologie, Histoire des institutions et du droit I et II, etc.

Langues

L'apprentissage des langues est progressif :

- en bloc 1, les étudiant-es suivent, en petits groupes, une unité d'enseignement de langue anglaise et une unité d'enseignement de langue néerlandaise, qui visent à développer la compréhension à la lecture, à l'audition et à favoriser l'expression orale.
- en bloc 2, ils-elles suivront une unité d'enseignement d'anglais juridique et une unité d'enseignement de néerlandais juridique, qui visent à rendre l'étudiant-e apte à consulter une documentation juridique dans la langue étudiée.
- en bloc 3, les étudiant-es suivent une unité d'enseignement en néerlandais (Recht, Ethiek en Politiek) et une unité d'enseignement en anglais (Intellectual Property Law).

Cours à option

En bloc 2 et 3, les étudiant-es suivent 15 crédits d'unités d'enseignement optionnelles.

Séjour d'échange Erasmus

Les étudiant-es en droit peuvent participer à un séjour Erasmus au 2ème quadrimestre du 2e bloc annuel standardisé.

Stage

En bloc 3, les étudiant-es ont la possibilité d'effectuer un stage d'observation de la pratique juridique (dans les limites des places disponibles). Ce stage vise à les initier à la pratique professionnelle et peut se dérouler au sein de nombreux 'lieux de droit' : barreau, magistrature, secteur public, monde associatif, entreprise privée, etc... L'étudiant-e doit prêter au minimum 60 heures d'observation 'sur le terrain', à l'issue desquelles il-elle doit rédiger un rapport de stage. Le-la maître de stage établit un rapport d'évaluation du stagiaire.

Séminaire de théorie du droit : travail de fin de bachelier.

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Bachelier en droit \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](https://uclouvain.be/prog-2024-drob1ba-programme) [<https://uclouvain.be/prog-2024-drob1ba-programme>]

o Contenu de la formation

o Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sociologie et anthropologie

Ce programme standard de bachelier supplémentaire est susceptible d'être adapté en fonction du programme de base de l'étudiant-e. Il peut également être l'objet d'éventuelles modifications en fonction de dispositions décrétales ou de modifications de programme.

Les unités d'enseignement suivies dans le cadre du programme de bachelier supplémentaire ne peuvent intervenir dans le programme de bachelier principal.

L'étudiant-e n'est pas autorisé-e à anticiper les unités d'enseignement du programme supplémentaire qu'il-elle compte prendre dans son programme principal.



Attention : pour les unités d'enseignement du programme de droit qui figurent en remplacement de celles du programme principal de bachelier en sociologie et anthropologie, les étudiant-e-s doivent savoir que l'échec dans ces matières pèsera sur la réussite de ce programme de sociologie et anthropologie.

o Unités d'enseignement du 1er bloc annuel standardisé en droit

o BHDDR1112	Sources et principes du droit remplace Droit	Edouard Cruysmans Marie-Sophie de Clippele (coord.)	FR [q1+q2] [67.5h] [7 Crédits]			x	x
o BHDDR1110	Droit constitutionnel I remplace Droit public	Mathias El Berhoumi	FR [q2] [30h] [5 Crédits]			x	x
o BHDDR1111	Fondements romains et éléments d'histoire du droit privé	Annette Ruelle	FR [q2] [67.5h] [7 Crédits]			x	x
o BDROI1130	Séminaire de méthodologie juridique	Thibaut Slingeneyer de Goeswin (supplée Nicolas Bernard) Sébastien Vanvrekom	FR [q1+q2] [30h] [4 Crédits]			x	x
o BDROI1122	Philosophie	Diane Bernard Jeanne-Marie Roux	FR [q1+q2] [90h] [8 Crédits]			x	x

o Unités d'enseignement du 2e bloc annuel standardisé en droit

o BDROI1212	Droit des obligations + Travaux pratiques avec casus associés	Gaëlle Fruy (supplée Pierre Jadoul)	FR [q2] [60h+9h] [6 Crédits]			x	x
o BDROI1125A	Critique des sources d'information	Marie-Sophie de Clippele Céline Rase	FR [q1] [30h] [3 Crédits]			x	x
o BDROI1213	Droit pénal	Christine Guillain	FR [q1] [60h] [6 Crédits]			x	x
o BDROI1214	Procédure pénale - + Travaux pratiques avec casus associés	Olivia Nederlandt	FR [q2] [45h+9h] [5 Crédits]				

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BDROI1319	Droit judiciaire (+ travaux pratiques sans casus)	Arnaud Hoc Jean-François Van Drooghenbroeck	FR [q2] [45h+6h] [5 Crédits] 		x	x
○ BDROI1310	Droit administratif + Travaux pratiques avec casus associés	Pierre-Olivier de Broux François Tulkens	FR [q1] [60h+9h] [6 Crédits] 		x	x
○ BHDDR1363	Intellectual Property Law	Luc Desaunettes (supplée Alain Strowel)				

Bachelier en droit [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sc. économiques et de gestion]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

Bloc
annuel

1 2 3

○ BDRO11242	Anglais juridique	Catarina Deraedt	EN [q1] [30h] [3 Crédits] Bloc
-------------	-------------------	------------------	--------------------------------

BDROI1369

<p>○ BDROI1153</p>	<p>Langue néerlandaise</p>	<p>Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont Nadine Kayobotsi Matthieu Sergier Aurélie Sporcq Arzu Tatli</p>	<p>NU [q1+q2] [0h +30h] [4 Crédits] </p>
--------------------	----------------------------	---	---

DROB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation

o Tronc commun

● BDRO1212	Droit des obligations + Travaux pratiques avec casus associés	Gaëlle Fruy (supplée Pierre Jadoul)	
------------	---	--	--



⊗ BSPOL1310	Travail, emploi et protection sociale 🇯🇪	Olivier Paye	🇯🇪 [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--	--------------	-----------------------------------

DROB1BA - 3e bloc annuel

Arnaud Hoc

[45h]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation**o Tronc commun**

○ BDROI1312	Droit des contrats et de la responsabilité civile + Travaux pratiques avec casus associés ■	Catherine Delforge	[FR] [q1] [60h +9h] [6 Crédits] 🌐
○ BDROI1314	Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux (+ travaux pratiques sans casus) ■	Jehanne Sosson Fabienne Tainmont	[FR] [q2] [60h +6h] [7 Crédits] 🌐
○ BDROI1311	Droit de l'entreprise (+ travaux pratiques sans casus) ■	Thierry Léonard Jean-Ferdinand Puyraimond	[FR] [q2] [60h +6h] [5 Crédits] 🌐
○ BDROI1318	Droit du travail (+ travaux pratiques sans casus) ■	Amaury Arnould	
○ BDROI1319	Droit judiciaire (+ travaux pratiques sans casus) ■	Arnaud Hoc Jean-François Van Drooghenbroeck	

✘ BSPOI1322	Corporate communication and public relations	Youri Vertongen (supplée Amandine Orsini) Youri Vertongen (supplée Abraham Franssen)	FR [q1] [30h] [5 Crédits]
✘ BDROI1352	Clinique juridique bell hooks droit et genre	Sophie Vincent	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits]
✘ BDROI1367	Clinique juridique "Les Surligneurs"	Thierry Léonard Jogchum Vrielink	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits]
✘ BDROI1371	Concours de plaidoiries		FR [q2] [30h] [5 Crédits]
✘ BCOMU1211	Corporate communication and public relations	Thomas Jacobs	FR [q1] [30h] [5 Crédits]
✘ BDRAN1266	Data Law and Innovation	Alain Strowel	FR [q2] [30h] [5 Crédits]
✘ BDURA1000	Défis et enjeux environnementaux	Christine Frison	FR [q2] [30h] [5 Crédits]
✘ BCOMU1314	Droit de l'information et de la communication	✘ BCOMU1314	FR [q2] [30h] [5 Crédits]

⌘ BDRAN1265

Law and Religion 🟡

Jogchum Vrielink

DROB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
-

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

-

PÉDAGOGIE

Apprendre à pratiquer le droit

Les monitorats, séminaires et travaux pratiques complètent l'acquisition des connaissances transmises lors des cours magistraux et permettent de confronter, en petit groupe, le caractère général et abstrait de la règle de droit à des situations concrètes.

Lors des travaux pratiques, les étudiant-es participent à des procès fictifs, rédigent des actes de procédure, travaillent à résoudre des cas réels, analysent divers documents etc.

Le travail écrit que les étudiant-es réalisent dans le cadre des travaux pratiques leur apprend à formuler une question de droit, à la résoudre en menant des recherches documentaires et à formuler leurs résultats de manière appropriée.

Afin d'outiller au mieux les étudiant-es, de les mettre en situation et de les aider à réaliser les travaux pratiques dans les meilleures conditions, la Faculté met à leur disposition :

- des salles informatiques permettant notamment l'accès aux bases de données juridiques ;
- une salle d'audience où se déroulent des procès fictifs et des concours de plaidoirie ;
- la bibliothèque de droit, mettant à la disposition des étudiants des milliers de références.

Des aides méthodologiques

Quel que soit le programme de bachelier, le campus Saint-Louis - Bruxelles accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite (SOAR) propose diverses activités de soutien ou de remédiation et est disponible pour rencontrer les étudiant-es qui le souhaitent.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique: en janvier, en juin, en août-septembre. En première année, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés en juin et en septembre.

Lors de chaque bloc annuel, les activités d'apprentissage de type séminaire ou travaux pratiques font l'objet d'une évaluation à la fois basée sur la qualité du travail écrit que l'étudiant-e est tenu de rédiger et sur l'assiduité de celui-ci aux séances collectives et aux rencontres individuelles.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Programmes d'échange Erasmus

Les étudiant-es en droit peuvent participer à un séjour Erasmus au 2^e quadrimestre du 2^e bloc annuel. Le programme suivi durant ce séjour représente 30 crédits. Leur programme de cours à suivre à Saint-Louis - Bruxelles est en conséquence adapté.

- [Programme pour les étudiant-es en droit unilingue](#)

L'Université a conclu des conventions d'échanges avec des universités situées en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces conventions permettent aux étudiant-es de suivre une partie de leur programme de bachelier dans une université partenaire tout en restant inscrit-e-s à titre principal à l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Trois types d'échanges sont proposés aux étudiant-es :

1. des **échanges Erasmus** avec des universités de pays de l'Union européenne
2. des **échanges Erasmus Belgica** avec des universités belges néerlandophones
3. des **échanges avec des universités hors Europe**, sur la base d'accords bilatéraux.

En savoir plus sur les [destinations](#).

Bourses pour séjours linguistiques

La Faculté de droit Saint-Louis octroie aux étudiant-es des bourses pour un séjour linguistique d'été dans les pays ayant pour langue officielle l'anglais, le néerlandais, l'allemand, l'italien ou l'espagnol. Les candidat-es à ces bourses sont sélectionné-es sur la base de leur motivation et de leur réussite à la session de janvier.

Par ailleurs, l'Université encourage et soutient financièrement la présentation de tests de langues (TOEFL, IELTS,...) et la participation à diverses manifestations qui se déroulent à l'étranger : sessions de simulation ONU, audiences de juridictions supranationales (Cour européenne des Droits de l'Homme, Cour de Justice de l'Union européenne,...), voyage d'étude à Londres et Moot Courts internationaux.

En savoir plus sur les [séjours et bourses linguistiques](#).

